



UNION EUROPÉENNE

FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE VOISINAGE SUD

SYNTHÈSE et RECOMMANDATIONS PRINCIPALES 26 et 27 mai 2016, Bruxelles

Troisième édition



Coordinateur: Olivier Consolo, spécialiste de la société civile

Ce rapport a été élaboré avec l'assistance de l'Union européenne (DG NEAR, unité consacrée aux Programmes régionaux pour le voisinage méridional). Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité des spécialistes recrutés par la CSFS (TRANSTEC, Assistance technique) et Cecoforma (chargé de la logistique du Forum) et ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Le Printemps arabe, la Société civile et la réponse de l'UE.....	3
2. La société civile en tant qu'acteur stratégique au niveau régional.....	4
3. Objectifs et questions évoquées lors de l'édition 2016 du Forum de la société civile – Voisinage Sud	5
Méthodologie et format.....	7
Ouverture du forum - Dialogue entre la société civile et les institutions de l'UE	9
Sessions plénières.....	14
I. Soutenir la société civile et les droits de l'homme: quelles initiatives mondiales?	14
Le voisinage Sud: politique, partenariats et acteurs	17
II. Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage	19
III. Enrichir les priorités opérationnelles européennes actuelles pour la région du voisinage Sud par la participation de la société civile	22
IV. Session de clôture - Recommandations.....	24
Ateliers – Recommandations détaillées	25
I. MIGRATION ET MOBILITÉ	25
II. RÉDUCTION DES INÉGALITÉS	26
III. ESPACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	27
IV. LA VOIX DES JEUNES ET DES FEMMES	28
V. PARTICIPATION A LA VIE PUBLIQUE	30
VI. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OSC	32
VII. LUTTE CONTRE LA RADICALISATION	33
VIII. SECURITE ET STABILISATION	34
IX. SOUTIEN A L'EMPLOI	36
CONCLUSIONS du Forum de la société civile du voisinage sud méditerranée... et perspectives	38
Résultats.....	38
Perspectives	38

Introduction

1. Le Printemps arabe, la Société civile et la réponse de l'UE

L'Union Européenne (UE) soutient la société civile de longue date. Depuis plus d'une décennie, elle élabore des politiques et établit un certain nombre d'instruments visant à aider les Organisations de la Société Civile (OSC) dans leurs activités de renforcement des capacités et dans la mise en œuvre de projets de développement et de réalisation des droits de l'Homme. Toutefois, janvier 2011 a constitué un moment charnière dans les relations de l'UE avec ses partenaires méridionaux. Le déséquilibre dans le dialogue et la coopération de l'UE avec les gouvernements (autocratiques) des pays partenaires est nettement ressorti et a été remis en question. Le scénario qui s'en est dégagé a donné une nouvelle impulsion à la participation active de la société civile dans le façonnement de nouvelles démocraties et de réformes politiques dans le sud de la Méditerranée. Des femmes et des hommes ont manifesté leur volonté de faire partie du processus décisionnel et de contribuer à la conception et à la mise en œuvre des politiques nationales. Ainsi, les Printemps arabes ont fait ressortir la nécessité d'un rééquilibrage des relations de l'UE avec ses voisins du Sud et du dialogue entre l'Europe, les autorités méridionales et les acteurs de la société civile. Des politiques ont été renouvelées, les instruments de coopération, de partenariats et de dialogues existants ont été renforcés, de nouveaux instruments ont été créés et des programmes ont été ajustés dans l'objectif de rediriger le soutien de l'UE vers les nouveaux gouvernements émergents et les processus de transition et d'engager le dialogue avec les acteurs de la société civile et de les soutenir en tant que parties prenantes incontournables.

Du côté des institutions européennes, cette évolution des politiques de l'UE a été abordée dans les différentes Communications et à travers les actualisations des politiques qui ont suivi, entre 2011 et 2015, comme la révision de la politique européenne de voisinage (PEV) en automne 2015. Au sein de l'UE, les institutions européennes ont aussi renforcé leur coordination afin d'accroître le soutien à la société civile dans le voisinage Sud, en créant notamment un groupe de pilotage interinstitutionnel (IISG) visant à renforcer les relations avec la société civile. L'UE continuera de soutenir pleinement le renforcement du rôle de la société civile. Cela demandera, entre autres, le développement de nouvelles capacités et compétences, un changement de l'état d'esprit de toutes les parties prenantes et la création de cadres légaux favorables à la société civile. Dans le même temps, nous sommes témoins de développements politiques et juridiques dans certains pays partenaires qui peuvent gravement diminuer l'indépendance des organisations de la société civile, mettre en péril leurs activités et leurs libertés.

En outre, Le réexamen de la politique européenne de voisinage de 2015 a tenu compte des récentes évolutions, tant positives que négatives, dans les pays voisins du Sud et de l'Est, et a conclu que la politique de l'UE relative au voisinage ferait de la stabilisation sa principale priorité stratégique. Cette réorientation a soulevé des préoccupations parmi certaines parties prenantes, craignant une diminution du niveau de priorité et d'attention politique que l'UE accorde aux droits de l'homme, à la démocratisation et à l'espace de la société civile. La révision récente de la PEV a renforcé le caractère central de ces questions pour un voisinage démocratique, stable et prospère et continue de considérer la société civile comme une importante partie prenante. Ces principes ont été réaffirmés lors du Forum 2016 de la société civile.

2. La société civile en tant qu'acteur stratégique au niveau régional

Dans ce contexte complexe et évoluant rapidement, la direction politique de l'Union européenne (l'ancien commissaire Füle, le commissaire Hahn et la haute représentante Mogherini), les services de l'UE (principalement la Commission européenne – Voisinage/NEAR et EuropeAid – ainsi que le Service européen pour l'action extérieure, mais aussi le Comité économique et social européen et le Comité européen des régions) ont encouragé les différentes parties prenantes à renouveler les échanges et le dialogue dans la continuité des précédentes éditions de ce Forum de la Société Civile (SC) en 2014 et 2015. Ce processus (2012-2016) implique un large éventail d'acteurs, principalement issus de la Société civile et a permis d'organiser une consultation directe en préparation du Réexamen de la politique européenne de voisinage en 2015.

Ces initiatives dans la région sud méditerranée font aussi écho à la Communication de 2012 de la Commission Européenne - ***Les racines de la démocratie et du développement durable: l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures***¹ et aux Conclusions du Conseil qui s'y rapportent, ainsi qu'aux Feuilles de route de l'UE par pays pour un engagement avec les OSC, une initiative conjointe entre l'Union européenne et les États membres qui vise à renforcer l'engagement stratégique de la société civile. Les délégations de l'UE ont coordonné le développement de telles feuilles de route dans huit pays du voisinage Sud. Les principaux objectifs de ces initiatives sont de promouvoir un environnement favorable aux OSC dans les pays partenaires, une participation significative et structurée des OSC dans l'élaboration des politiques, et le renforcement de la capacité des OSC locales à assumer leur rôle d'acteurs de développement indépendants².

Parallèlement, plusieurs programmes régionaux, principalement financés par l'UE, ont été établis dans le voisinage méridional de l'UE: la Fondation Anna Lindh, le Centre d'Information de l'IEVP, le mécanisme de voisinage en faveur de la société civile au Sud, SwitchMed, Med Culture, etc.

Les pays participants du voisinage Sud sont les suivants: l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine, la Syrie et la Tunisie.

Avec des ambitions similaires, certains acteurs de la société civile mettent en place des réseaux au niveau régional depuis de nombreuses années (avec ou sans le soutien de l'UE) et entre des acteurs européens et du sud de la Méditerranée. Par exemple, des ONG œuvrant dans le domaine du développement et des droits de l'Homme et des OSC telles que le Réseau d'ONG arabes pour le développement (ANND), la plateforme Euromed, le réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH) et des réseaux régionaux de femmes (Karama), des organisations de jeunesse, des journalistes (Académie euro-méditerranéenne pour les jeunes journalistes – EMAJ), le monde universitaire (Union des Universités de la Méditerranée - Unimed, Institut Européen de la Méditerranée, etc.) et des acteurs du monde des affaires (Association des organisations des femmes d'affaires méditerranéennes – AFAEMME, chambres de commerce), etc.

¹ COM(2012) 492

² COM(2012) 492 - Communication de la Commission européenne - ***Les racines de la démocratie et du développement durable: l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures***

3. Objectifs et questions débattues lors de l'édition 2016 du Forum de la société civile – Voisinage Sud

La troisième édition du Forum de la société civile – Voisinage Sud (qui s'est tenue à Bruxelles les 26-27 mai 2016) fait donc partie de cette initiative ambitieuse visant à **créer un dialogue multipartite avec des organisations de la société civile** (OSC) de part et d'autre de la Méditerranée. Le forum a établi son programme sur la base des recommandations formulées lors des éditions précédentes (2014 et 2015) et dans le cadre de trois séminaires régionaux préparatoires et thématiques qui se sont tenus parallèlement en Jordanie les 26-27 avril 2016 avec des OSC uniquement (hormis les membres du groupe de pilotage inter-institutionnel-IISG).

160 participants, dont un large éventail d'acteurs provenant d'institutions de l'UE, d'autorités nationales et locales, d'universités, d'ONG, de plateformes et de réseaux d'OSC, de mouvements sociaux, de femmes et d'organisations de jeunes, de journalistes et d'autres organisations internationales (UNESCO), ont assisté au forum de Bruxelles.

Les conclusions et les propositions du Forum de 2016 sont liées aux processus officiels suivants:

- Mise en œuvre et **prochaines priorités de la politique européenne de voisinage** (PEV);
- **Coordination en cours entre les institutions de l'UE** (au niveau du siège) et les délégations de l'UE dans les pays de la région, particulièrement en ce qui concerne le rôle de la société civile dans les stratégies nationales et régionales (notamment exercices des « feuille de route société civile »);
- Contribution au **dialogue ministériel euro-méditerranéen dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée** (à partir de 2008, à la suite du partenariat euro-méditerranéen, connu sous le nom de processus de Barcelone, lancé en 1995);
- **Contributions spécifiques aux initiatives en cours dans le domaine de la paix** et de la résolution des conflits dans la région.

Lors du Forum 2016, les principales questions débattues ont relevé des trois volets suivants (identifiés à Tunis en 2014):

- **La migration et la mobilité:** échanges d'informations actualisées sur les récentes négociations de l'UE avec les pays de la région/évaluation des nouvelles décisions régionales sur les migrants et les réfugiés (y compris la nouvelle PEV)/rôle des OSC dans ce nouveau cadre / propositions de contrôler la conformité des accords de l'UE au regard des traités et des engagements internationaux/ discussions initiales sur les stratégies de plaidoyer pour influencer le débat en Europe et dans la région Sud;

- **Les inégalités et le développement durable:** sur la base des précédentes notes d'orientation et des nombreux rapports émis par les OSC, discussion sur les stratégies de plaidoyer possibles pour influencer le débat en Europe et dans la région Sud concernant: le paradigme économique actuel, les accords de libre-échange actuel, les politiques d'investissement, etc./ propositions de créer des outils de monitoring pour suivre les cadres économiques et commerciaux établis avec l'UE dans la région/ Identifier les acteurs de la société civile qui pourrait participer à ces discussions : syndicats, acteurs de l'économie sociale, organisations professionnelles, organisations de femmes, etc./ Lien et cohérence entre les politiques et coopération en place ou en négociation avec le nouvel accord international sur les objectifs de développement durable (ODD – Programme de développement durable à l'horizon 2030), etc.;

- **La place réduite de la société civile**, notamment en ce qui concerne les questions liées aux droits de l'homme et à la démocratisation: évaluation de l'actualisation de la PEV et de la façon dont elle intègre les organisations de la société civile/ Information et participation aux «feuilles de route Société Civile» dans la

région et liens avec les délégations de l'UE/ Discussion sur les nouveaux programmes de l'UE dans le domaine des droits de l'homme – conséquences au niveau de la région/ Stratégies de plaidoyer possibles pour influencer le débat au niveau européen et dans la région du Sud de la Méditerranée.

En outre, le **Forum de la société civile - Voisinage Sud** a spécifiquement accordé l'attention à d'autres priorités:

- La participation et l'expression des **jeunes et des femmes**;
- Opportunités de **dialogue stratégique pour la société civile** aux niveaux national et régional;
- **Les liens entre ce dialogue régional et des initiatives mondiales** telles que le «Programme 2030» des Nations Unies (sur les objectifs de développement durable – ODD);
- Les questions d'actualité entre les deux régions telles que la **prévention de la radicalisation, la sécurité et la stabilisation**, la situation des **défenseurs des droits de l'homme, le renforcement de la paix, les réfugiés ou l'employabilité**.

Méthodologie et format

Établir un dialogue inclusif multipartite de surcroit exige une méthodologie qui **inclue autant de perspectives et approches différentes que possible** afin de fournir aux participants des occasions d'exprimer leurs points de vue. Le programme du dialogue a été élaboré par le spécialiste de la SC, qui a consulté des OSC et des modérateurs, ainsi que les institutions de l'UE concernées.

Tout en mobilisant une représentation de haut niveau de la part de l'UE en signe d'engagement politique, le Forum de Bruxelles a conjugué:

- **Des sessions plénières:** permettant à tous les participants de contribuer à la discussion sur un sujet général;
- **Des ateliers:** encourageant le débat sur des questions spécifiques en petits groupes (20 à 60 personnes) pour fluidifier les échanges et parvenir plus facilement à des consensus;
- **Une session de travail en réseau:** permettant aux participants de nouer des contacts de manière informelle et d'échanger des informations sur des projets et des initiatives en cours.

Ce mélange d'activités a également permis de surmonter la principale difficulté de cet exercice: **couvrir en deux jours différents sujets** allant de la migration au renforcement des capacités de la société civile tout en fournissant aux OSC un **espace pour travailler en réseau** et formuler des **recommandations concrètes**.

5 sessions plénières, 9 ateliers et 3 sessions de travail en parallèle ont été organisées à différents moments durant le programme de deux jours. Cela a permis aux participants de s'engager dans différentes discussions et de partager leur expérience les uns avec les autres.

- 1ère série d'ateliers parallèles reposant sur les trois sujets essentiels convenus à Tunis en 2014:
 - migration et mobilité;
 - espace pour la société civile;
 - réduction des inégalités.

L'objectif était de passer en revue les recommandations émises lors de la réunion préparatoire en Jordanie (avril 2016), puis d'identifier des recommandations prioritaires ciblant les institutions de l'UE.

- 2ème série d'ateliers parallèles sur trois questions transversales:
 - les femmes et les jeunes;
 - la participation à la vie publique;
 - le renforcement des capacités de la société civile.

L'objectif était de formuler des recommandations sur la base des meilleures pratiques et des « *lessons learned* » et d'encourager la participation de la société civile dans l'élaboration de politiques publiques au niveau local, national et international.

- 3ème série d'ateliers parallèles visant à explorer de nouvelles questions d'actualité:
 - lutte contre la radicalisation;
 - sécurité et stabilité;
 - soutien à l'emploi.

Ceux-ci ont principalement débouché sur des recommandations prospectives pour la DG Voisinage-NEAR qui pourront être prise en compte dans le cadre de la prochaine programmation et de la mise en œuvre de la politique européenne de voisinage.

Au total, **14 séances de travail** se sont tenues au cours du programme de deux journées dans l'objectif de promouvoir un dialogue fructueux, structuré et équilibré, visant à produire des recommandations concrètes. Ainsi, chacune des 14 séances de travail s'est déroulée avec une **équipe de facilitateurs** sélectionnés parmi les participants: un modérateur, un rapporteur et des intervenants. L'un des principaux avantages de cette

méthodologie était d'**impliquer un maximum les participants dans les discussions** dans une dynamique autonome entre pairs.

Cela a stimulé aussi les échanges entre les parties prenantes de 10 pays méditerranéens et l'UE. Les débats ont été animé de façon à garantir une représentation et une participation équilibrées entre hommes et femmes et ont aussi créé des espaces de paroles pour les jeunes. La sélection des participants de la région a consisté à associer des participants des précédentes éditions, de nouvelles OSC proposées par les délégations de l'UE, des plateformes régionales d'OSC des deux régions, des institutions de l'UE, l'UNESCO et le spécialiste de la SC.

Ouverture du forum - Dialogue entre la société civile et les institutions de l'UE

Modérateur: Shahira Amin

George Dassis (président du Comité économique et social européen, CESE), a accueilli les participants à la réunion qui s'est tenue au siège du CESE. Il a tout d'abord évoqué l'importance de questions telles que la migration et les réfugiés, la liberté d'association et d'expression, le développement socio-économique et la consultation de la société civile.

Il a appelé à la participation de toutes les parties prenantes, des organisations non gouvernementales, des syndicats et des organisations socioéconomiques, qui sont les acteurs qui partagent leur expertise et mèneront à bien les futures politiques en vue de parvenir à des résultats concrets. La collaboration entre ces différents acteurs est essentielle. Par ailleurs, il est important qu'ils disposent d'un espace propre pour aborder des sujets qui les intéressent spécifiquement.

Le président Dassis a souligné l'importance du dialogue pour le CESE, qui, au cours de ces 20 dernières années, a participé à des échanges avec des parties prenantes socioéconomiques dans la région méditerranéenne et a cité des exemples récents de coopération couronnée de succès: le protocole d'accord signé entre le CESE et le quartet tunisien, la coopération avec le Conseil économique et social du Maroc dans la participation et la contribution à la COP22, ainsi que le futur travail conjoint avec des représentants de Jordanie, d'Israël et de Palestine.

«Les politiques de l'UE doivent non seulement impliquer efficacement la société civile, mais aussi assurer sa liberté d'expression et de réunion au nord et au sud de la Méditerranée. L'UE a le devoir de promouvoir et de défendre ces libertés, et la société civile est responsable de s'organiser, de prendre des initiatives et de travailler à tous les niveaux, local, national et régional.»

Il a répété que la société civile doit être unie et homogène et formuler des propositions claires. M. Dassis a conclu en soulignant qu'il était important que la deuxième étape du travail permette un dialogue clair et concret, et une gestion participative et démocratique, un processus que l'UE soutient sans jouer un rôle directif.

Luc Van den Brande, vice-président du Comité européen des régions (CdR) et membre du bureau de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), a accueilli les participants et les assistants lors de la session d'ouverture et a brièvement présenté l'ARLEM qui est l'organe conjoint qui rassemble des responsables politiques locaux et régionaux de toute la région méditerranéenne afin d'encourager la coopération technique et le dialogue politique au niveau décisionnel au plus près des citoyens.

Dans son allocution, il a souligné la grande importance d'un partenariat stratégique entre les autorités locales et régionales (ALR) et les Organisation de la Société Civile (OSC):

«Un certain nombre d'exigences régissent une bonne gouvernance locale: le rôle et l'autonomie des autorités locales doivent être renforcés, le principe électoral doit être largement établi et la démocratie locale doit être consolidée, la participation civique doit être renforcée au niveau local, le dialogue avec les citoyens doit être promu et une approche participative de la gouvernance doit être adoptée.»

«Les ALR et les OSC sont des partenaires stratégiques pour parvenir à une bonne gouvernance et produire des résultats efficaces en matière de développement, ainsi que pour rapprocher la coopération euro-méditerranéenne des citoyens et produire des résultats concrets dans leur quotidien. Nous devons donc renforcer notre partenariat si nous souhaitons que la démocratie soit un succès dans toute la région méditerranéenne.»

«Les questions de la gestion de la migration, du développement urbain, du développement économique durable et de la démocratisation sont une préoccupation commune», a-t-il ajouté. Tout soutien demande des investissements pour renforcer les capacités institutionnelles. Ainsi, l'ARLEM recommande une approche macro-régionale pour le bassin méditerranéen et **se prononce en faveur de l'extension du modèle de politique européenne de cohésion au voisinage Sud**. Du point de vue de Luc Van den Brande, il s'agit de soutenir la décentralisation dans le Sud en utilisant des ressources existantes, en promouvant des initiatives communes et en définissant des objectifs de développement communs.

Il a conclu en déclarant que, du fait des nombreux défis auxquels la région méditerranéenne est confrontée, l'ambition socioéconomique est de promouvoir une croissance inclusive et durable, qui génère des emplois, face au recul d'un processus de mondialisation qui entraîne une plus forte demande en matière de productivité et des pressions sur les tendances démographiques, la migration, l'urbanisme dans les zones côtières et la négligence des zones rurales.

Johannes Hahn (commissaire de la Commission Européenne - DG Voisinage/NEAR), a souligné que la société civile (SC) jouait un rôle important dans la mise en place des démocraties:

«Les démocraties les plus florissantes qui fonctionnent sont celles où la société civile peut prospérer, où chaque groupe peut faire entendre sa voix et où la société civile peut librement contrôler les activités du gouvernement. Une société civile active et dynamique jette un pont entre les personnes et les autorités qui les gouvernent [...] Votre rôle en tant que représentants de la société civile est fondamental pour promouvoir le changement vers un renforcement des libertés, des droits de l'homme et du respect de la primauté du droit dans le voisinage»

Le commissaire Hahn a ajouté que les risques pour la stabilité dans la région proviennent de la pauvreté, l'inégalité, l'injustice et l'exclusion, la corruption et la mauvaise gestion économique et l'incapacité des gouvernements et des organisations internationales à s'atteler à ces problèmes. Ainsi, il a souligné que le but premier de ce réexamen de la Politique Européenne de Voisinage (PEV) est la stabilisation. Il a assuré aux participants que l'UE défendra ces principes dans son dialogue avec les gouvernements partenaires, et qu'il compte également sur les OSC «pour qu'elles entretiennent un dialogue, dans la mesure du possible, avec (leurs) gouvernements à tous les niveaux (national et local) afin de participer à l'élaboration de politiques et aux discussions, et d'encourager un développement socioéconomique davantage inclusif et durable.» Un manque d'opportunités économiques et d'emplois est également au centre de l'instabilité. Le développement socioéconomique est une priorité pour l'UE, avec des possibilités d'emploi pour les jeunes ainsi que la promotion d'une croissance durable à long terme, la connectivité, l'efficacité énergétique, la sécurité et la gestion de la mobilité.

Le commissaire Hahn a donné des exemples du soutien accru de l'UE en faveur de la société civile: le budget accru consacré au soutien de la société civile dans le mécanisme de voisinage en faveur de la société civile, le Fonds européen pour la démocratie et l'appui au dialogue interculturel en partenariat avec la Fondation

Anna Lindh. Il a également affirmé que les délégations de l'UE sont chargées d'établir une confiance à long terme dans leur engagement avec la société civile, de toucher les groupes marginalisés de la société, de dialoguer avec des plateformes de SC existantes et d'assurer que des commentaires soient apportés sur le dialogue de l'UE avec la SC. Il a ajouté que l'UE promeut également des méthodes novatrices, à l'instar du «programme de bourses pour le dialogue», dans l'objectif de renforcer la capacité de leadership et le potentiel pour encourager et préparer des jeunes talentueux et engagés à s'impliquer dans l'élaboration de politiques et le dialogue dans la région du Sud de la Méditerranée.

Une étape importante est de **mettre en place un mécanisme plus permanent, appartenant à la société civile, afin d'assurer des échanges plus concentrés, réguliers et accessibles.**

Il a donné aux participants l'assurance que les recommandations émises par ce Forum seront partagées avec les ministres de la réunion ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur la coopération régionale en Jordanie et que l'UE jouera le rôle d'intermédiaire dans les endroits où l'interaction de la SC avec les autorités est difficile.

Deux éminents intervenants provenant de réseaux de la société civile ont initié le dialogue avec les représentants des institutions de l'UE: M. Ziad Abdel Samad (Réseau d'ONG arabes pour le développement, ANND) et Mme Jamila Sayouri (Association Adala).

Concernant le courrier que le groupe consultatif (CAG) a récemment adressé au commissaire Hahn, **M. Samad** a ouvert la session en exprimant l'appréciation du CAG sur le fait que le **discours du commissaire reflète l'engagement résolu de prendre des mesures décisives pour un dialogue régional qui inclut la société civile sur des questions politiques** concernant le voisinage Sud. Il a en outre souligné que:

- Il est important de s'assurer que l'UE s'engage à mettre au cœur du futur dialogue régional entre l'UE et la société civile un dialogue indépendant, ouvert et franc sur la politique (par exemple, sur la nouvelle stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne), y compris l'inclusion des jeunes. Cela doit nécessairement passer par un engagement politique.
- L'UE doit également s'engager à confier à des acteurs de la société civile, sélectionnés sur la base de leurs différentes visions et positions, l'organisation de la partie du dialogue qui revient à la société civile afin que le Sud s'en approprie principalement. L'une des principales tâches de ces acteurs de la société civile serait d'établir des critères clairs et transparents de participation au dialogue.
- Ce dialogue doit être orienté vers les politiques européennes. Il doit se concentrer sur des questions politiques et sur les politiques publiques mises en place par l'UE et qui ont d'importantes répercussions sur la réalité du terrain dans les pays du sud de la méditerranée, par exemple la politique européenne de sécurité.

Mme Sayouri s'est concentrée sur la situation des droits de l'homme et des femmes dans la région arabe. Elle a suggéré les recommandations suivantes sur la base des défis communs actuels:

- L'UE doit contribuer à établir un dialogue concret reposant sur une approche ascendante avec l'UE d'une part et la société civile d'autre part. Au moyen de ce dialogue, les acteurs de la société civile peuvent jouer un rôle clé dans la proposition de solutions sur un large éventail de questions, y compris la migration et le terrorisme, sur la base de leurs connaissances approfondies de la réalité sur le terrain.
- Des consultations mutuelles doivent être promues, particulièrement dans les régions affectées par des troubles politiques, et il convient de réaliser un suivi et une évaluation adéquats de la situation sur le terrain.

- Les femmes dans la société civile restent une catégorie défavorisée. S'il est important de mettre en œuvre des projets de développement durable pour promouvoir les droits socioéconomiques, il est également nécessaire de mener un contrôle adéquat sur les programmes pour assurer que les femmes et d'autres couches de la société soient intégrées et aient les ressources nécessaires pour fonctionner.
- Un mécanisme/instrument dynamique doit être mis en place afin de garantir que la mise en œuvre, le contrôle et le suivi des programmes de coopération assurent des résultats concrets pour améliorer la situation socioéconomique des femmes.
- Un contrôle et un suivi doivent être assurés, particulièrement dans les régions durement touchées par les troubles politiques où les gouvernements mettent des restrictions sur la liberté de mouvement, empêchant les femmes de se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur de leur région. Cela a un effet sur leurs droits et leurs libertés. Des droits égaux pour les deux sexes doivent être inclus dans toutes les politiques.

Commentaires et recommandations des participants sur les défis identifiés:

- Les jeunes et les femmes ne participent pas encore suffisamment à l'élaboration des politiques. Les jeunes OSC doivent être mieux intégrées, au moyen d'un dialogue inclusif et ouvert, afin d'établir des politiques concrètes et substantielles. L'UE doit davantage soutenir ce processus. Les problèmes socioéconomiques doivent être au cœur de ce dialogue.
- L'UE doit renforcer le soutien accordé à l'autonomisation économique des femmes, qui débouchera finalement sur leur autonomisation sociale et politique.
- La stabilité de l'Union européenne signifie également la stabilité de la région méridionale. La feuille de route doit prendre en compte la stabilité et la paix dans les pays voisins.
- Les pays de l'UE ont encore tendance à promouvoir leurs intérêts, fermant les yeux sur les violations des droits de l'homme dans certains pays, particulièrement en Égypte. L'UE doit faire figurer la question de la liberté d'expression dans ses premières priorités. Elle doit s'appuyer davantage sur des consultations directes avec la société civile, particulièrement lorsqu'il s'agit d'identifier et de dénoncer ces violations.
- Les droits de l'homme sont universels et doivent être respectés. En Égypte, l'UE a jusqu'ici uniquement exprimé son inquiétude quant à l'incarcération des journalistes et la répression et la censure de la presse. Cette attitude complaisante a contribué à une dégradation de la situation. L'UE doit plutôt renforcer la pression qu'elle exerce sur les autorités. Par exemple, récemment, des campagnes internationales menées en solidarité avec certains des journalistes incarcérés ont permis de faire pression sur les autorités, ce qui a produit un résultat positif.
- L'UE doit poursuivre le dialogue dans les pays où la liberté d'expression est en jeu, particulièrement en Jordanie et en Égypte. Les journalistes poursuivis ont besoin d'une assistance juridique spéciale.
- Le Yémen doit être réintégré dans le processus d'élaboration de politiques de l'UE, particulièrement au vu des conditions socioéconomiques et politiques précaires qui y prévalent.
- Des mécanismes efficaces doivent être mis en place pour contrôler et évaluer le dialogue. L'initiative de la plateforme Janoub-Chamal est un exemple concret qui doit être suivi de près.
- Les personnes sous-représentées, y compris les personnes handicapées, doivent être mieux incluses dans le dialogue. Des critères explicites de participation doivent être mis en place pour la suite du dialogue.

Réponse du Commissaire Hahn

Le message clé transmis par le **commissaire Hahn** à la fin de la session est l'**engagement à travailler conjointement avec la société civile pour investir davantage dans le potentiel des jeunes**, cela étant l'une des conditions préalables pour assurer la stabilité et contribuer au développement de la région. Il a reconnu le **rôle crucial que la société civile joue pour assurer la représentation de toutes les catégories de la société**. Il a confirmé l'importance d'établir un dialogue reposant sur l'**appropriation conjointe** sans imposer de règles. Il a insisté sur l'importance de tenir compte du fait que la démocratie ne peut être assurée que si des droits égaux pour tous sont garantis, quelle que soit les convictions religieuses notamment. Il a également affirmé que les investissements ne consistent pas seulement à allouer des fonds, mais ont aussi pour objectif de produire quelque chose en retour, à savoir la prospérité, la démocratie, la stabilité et un plus grand nombre de droits pour les citoyens. Il a conclu en appelant les participants à contribuer autant que possible à atteindre les objectifs communs sur la base des recommandations formulées en Jordanie et à Bruxelles en 2016.

Sessions plénieress

I. Soutenir la société civile et les droits de l'Homme: quelles initiatives mondiales?

Modérateur: Marc Schade-Poulsen ([Réseau EuroMed Rights](#))

Intervenant: Jean-Louis Ville, EuropeAid, Directeur Développement humain et migration

«L'UE ne peut agir seule; elle a besoin des organisations de la société civile (OSC), qui jouent un rôle crucial, aussi bien en tant que défenseurs d'approches solides qu'en qualité de partenaires de mise en œuvre dans la réponse de l'UE à la question de la migration et des réfugiés dans le monde et dans le voisinage Sud de l'Europe.»

Jean-Louis Ville a décrit la politique de l'UE au regard de trois principaux sujets de préoccupation:

La réduction de l'espace pour la participation des citoyens

L'objectif politique des instruments de l'UE pour 2014-2020 est de se concentrer davantage sur les pays et les situations émergentes les plus difficiles où les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont les plus menacés:

- infrastructure de l'IEDDH en situation de crise pour les pays dans lesquels l'UE ne peut pas lancer d'appels à propositions (projets de jusqu'à 1 million d'euros, 18 mois);
- besoins urgents de protection pour les défenseurs des droits de l'homme à risque;
- nouveau mécanisme complet de protection des défenseurs des droits de l'homme «[Protectdefenders.eu](#)» (15 millions d'euros, répondant aux besoins à court, moyen et long termes des défenseurs des droits de l'homme, y compris avec des financements de base et un soutien au plaidoyer).

Éléments spécifiques caractérisant cette politique :

- **Formulation plus forte du rôle de la société civile**, avec une référence spécifique à la coopération entre la société civile, les autorités locales et les organismes gouvernementaux concernés : priorité accordée aux organisations locales dans les appels à propositions locaux et mondiaux.
- **Nouveaux critères d'éligibilité sur les organisations non enregistrées**/organisations enregistrées dans un autre pays dans des situations où les autorités nationales ne permettent pas l'enregistrement dans le pays cible ou l'enregistrement pourrait mettre le demandeur en danger (par ex. en Biélorussie ou en Syrie) : il sera rappelé aux délégations de l'UE de prendre cette souplesse en compte dans leurs appels à propositions locaux.
- **Protection des partenaires** : confidentialité à la demande des partenaires du projet (non publication des bénéficiaires, contrats anonymes, etc.).
- **Efforts manifestes pour atteindre les organisations de base plus petites ou éloignées des grands centres urbains** : au moyen de subventions en cascade; par l'intermédiaire du composant spécifique consacré aux organisations de défense des droits de l'homme au titre de «[Protectdefenders.eu](#)» (tous deux peuvent accorder des subventions s'élevant à un maximum de 60 000 euros = financement de base).
- **Souplesse dans l'éligibilité des transferts monétaires** entre les partenaires de projet (par ex. à l'aide de cartes à prépaiement).
- **Prévisibilité**: Programme pluriannuel d'action, thèmes des appels mondiaux à propositions de 2016 et 2017 publiés (avec des consultations spécifiques durant le Forum des OSC de mars dernier).

Au-delà de l'IEDDH, l'**approche du développement axée sur les droits** apporte une valeur ajoutée spécifique dans des contextes sensibles où il peut être difficile de travailler ouvertement sur les droits de l'homme (par ex. en Algérie):

- Utilisation de la coopération au développement/fonds de l'IEV pour exercer une influence sur les droits de l'homme (particulièrement les droits économiques, sociaux et culturels) et lutter contre la discrimination (approche positive contraire à la nature intermittente de la conditionnalité de l'aide).
- Objectif spécifique d'égalité des sexes dans tous les programmes d'action extérieure de l'UE (GAP2).

Les feuilles de route de l'UE pour un engagement avec les Organisations de la Société Civile (OSC) au niveau pays (à travers les délégations de l'UE) sont une initiative conjointe de l'UE/des États membres pour mettre en œuvre la politique de 2012 sur «[Les racines de la démocratie et du développement durable](#)». À ce jour, 100 feuilles de route ont été élaborées dans le monde. Tous les pays du voisinage Sud (à l'exception de la Syrie et de la Libye, qui n'étaient pas en position de développer une telle stratégie) ont mis l'accent sur le fait qu'un **environnement propice pour la société civile était une priorité**.

- Nous devons promouvoir des approches multipartites et des formes d'interaction novatrices entre les OSC et les autorités locales dans l'élaboration de politiques publiques locales afin de renforcer la responsabilisation descendante des autorités locales vis-à-vis des citoyens.

Migration

- **Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît la migration comme une force potentiellement positive pour le développement.** Le Programme 2030 identifie également le **déplacement forcé** comme l'un des facteurs clés qui risque d'inverser une grande partie des progrès réalisés en matière de développement au cours de ces dernières décennies.
- Le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, d'un montant de 1,8 milliard d'euros, est un bon exemple de cette approche renforcée, des projets s'élevant à un total de 752 millions d'euros ayant déjà été lancés.
- L'UE a redoublé ses efforts pour soutenir les pays supportant le plus lourd fardeau du déplacement lié au **conflit qui perdure en Syrie**, en particulier par l'intermédiaire de financements accrus provenant du Fonds pour le redressement de la Syrie et de la conclusion de pactes ciblés avec le Liban et la Jordanie. L'UE a également établi une facilité spéciale en faveur des réfugiés syriens en Turquie afin de soutenir les efforts déployés par le pays pour protéger et soutenir les plus de 2,5 millions de réfugiés sur son territoire.
- L'UE a adopté une nouvelle **approche renforcée axée sur le développement** concernant le déplacement forcé dans sa communication du 26 avril 2016. Cette communication intitulée «[Vivre dignement: de la dépendance vis-à-vis de l'aide à l'autonomie](#)» présente une approche du développement complète et renforcée afin de soutenir les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et leurs communautés d'accueil.
- Les acteurs des OSC doivent bénéficier d'un soutien afin de fournir des services, des informations et une protection, ainsi que pour appuyer des actions en faveur de la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil.
- Les OSC sont également des acteurs essentiels pour appeler leur gouvernement à fournir de meilleurs services, par exemple dans les domaines de la santé, de la protection sociale, de l'éducation et de l'accès à des moyens de subsistance. En outre, les acteurs de la société civile jouent un rôle important en tant qu'agents de changement pour encourager un discours positif sur la migration et sur les liens positifs entre la migration et le développement.
- Ainsi, le soutien apporté au renforcement des capacités, aussi bien à la société civile qu'aux autorités des pays partenaires, continuera d'être une priorité dans notre coopération sur la migration. Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, ce renforcement des capacités doit viser à ce

que la migration ait lieu dans un cadre sûr et régulier, et à ce que les droits des migrants et des réfugiés soient respectés.

Inégalités

- La politique de l'UE est en ligne avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, qui fournit un nouveau contexte conceptuel pour lutter contre les inégalités. Elle comprend un but distinct, avec des objectifs visant à réduire les inégalités ainsi qu'un certain nombre d'objectifs liés aux inégalités dans le cadre d'autres buts. Tous ambitionnent de répondre à la nature multidimensionnelle des inégalités.
- **La DG DEVCO (Coopération au Développement) de la Commission Européenne intègre une politique concentrée sur les inégalités dans sa politique générale sur la coopération** en encourageant la réduction des inégalités, la création d'emplois décents et l'amélioration des opportunités pour tous dans ses politiques, ses programmes et ses instruments financiers de coopération au développement.
- Les principaux instruments en place sont les suivants:
 - Plan d'action: se concentre sur des modèles de croissance inclusifs et durables, essentiellement au moyen d'une approche territoriale du développement local dans les pays partenaires. Il se concentre également sur des politiques correctives de redistribution, à l'instar de systèmes fiscaux progressifs et de programmes de protection et d'aide sociales, sur la protection de l'emploi et de la main-d'œuvre et sur la qualité de l'éducation et des soins de santé pour tous comme base du développement humain.
 - Recherche sur les inégalités: la DEVCO financera d'ici 2016 un projet de recherche sur les inégalités, qui définira un cadre conceptuel et de mesures afin d'améliorer ses politiques et ses stratégies, au titre du programme [Biens publics mondiaux et les défis qui les accompagnent](#).
 - Réseau d'experts européens sur la coopération internationale et le développement: l'objectif principal est d'acquérir des connaissances spécifiques et de fournir des conseils afin de renforcer les capacités dans l'élaboration de politiques sur les inégalités.

Le voisinage Sud: politique, partenariats et acteurs

Modérateur/Facilitateur: Paul Gillespie, journaliste de The Irish Times

Conférencier: Nick WESTCOTT, Directeur Général, Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

Nick Westcott – L'engagement de l'UE pour un dialogue inclusif

- «La Tunisie incarne l'idée de la manière dont l'UE souhaite travailler, non seulement avec les gouvernements, mais aussi avec la société civile, car ce pays est parvenu à établir une gouvernance démocratique en coopération avec des acteurs de la société civile, y compris les mouvements syndicaux.»
- L'**engagement de l'UE pour un dialogue inclusif** est reflété dans la nouvelle politique européenne de voisinage et la stratégie mondiale de l'UE. Ces deux instruments soulignent le besoin pour l'UE de renforcer son dialogue avec la société civile dans son sens le plus large. Cela signifie de continuer de travailler plus efficacement avec toutes les parties tout en étendant les réseaux et en trouvant de nouvelles manières de travailler ensemble.
- L'UE s'efforce de soutenir le **dialogue tripartite**, non seulement en Tunisie, mais aussi dans les pays où il est difficile d'atteindre le même niveau d'engagement; par exemple, des discussions sont en cours sur les priorités de partenariat avec l'Égypte, le Liban et la Jordanie, et l'UE a tenu des consultations avec la société civile de tous ces pays, au niveau national et à Bruxelles. «Il s'agit de trois pays très différents dans lesquels l'UE peut travailler sur une série de questions allant du développement économique à la fourniture de services sociaux en passant par la sécurité des personnes et les droits de l'homme.»
- Concernant la **Libye et la Syrie**, le travail essentiel réalisé par les organisations de la société civile, particulièrement celles opérant au niveau local, dans la coopération avec les conseils municipaux au niveau local, est hautement apprécié. Conscient du besoin urgent de fournir une assistance, quelle qu'elle soit, pour sauver des vies humaines, M. Westcott a appelé les acteurs de la société civile à solliciter un soutien en temps opportun aux institutions de l'UE.

Intervenante : Jihane Erraji - La situation des jeunes et des femmes de la région, recommandations reposant sur l'expérience de « NET MED Youth Maroc »

- Le **dialogue** entre l'UE et la société civile devrait être **plus horizontal**, sans intermédiaires. Cela contribuerait à renforcer la confiance mutuelle entre ces deux parties.
- L'UE devrait encourager les gouvernements à donner aux acteurs de la société civile plus de champ **d'action et d'autonomie dans les prises de décision**.
- L'UE devrait également **entrer en contact** avec les nombreuses jeunes organisations marocaines (et des autres pays) qui ont besoin de voir leurs capacités renforcées afin de mieux mettre en œuvre des projets dans les domaines de la santé, de l'éducation et des droits de l'homme, qui sont au cœur de la vie des citoyens. Bon nombre d'entre elles ne sont pas encore conscientes de la possibilité de recevoir un soutien de l'UE.
- Plusieurs **comités thématiques** devraient être créés afin d'assurer que des financements durables soient accordés dans tous les domaines thématiques (santé, éducation, culture, primauté du droit, etc.) de manière égalitaire.

Intervenant: Niccolo Milanese – European Alternatives et Cultural Innovators Network

- Le dialogue entre les décideurs et la société civile doit **impliquer la société civile dans la définition du programme**, dans l'élaboration d'options politiques et dans l'évaluation de ces options, dans la mise en œuvre de la politique et dans l'évaluation de ses résultats à toutes les étapes du cycle d'une politique publique ou de politique de coopération. Ce dialogue doit reposer sur l'échange d'arguments (par exemple, les raisons pour lesquelles une option est adoptée ou refusée doivent être expliquées au moyen d'arguments rationnels). L'UE n'applique pas encore cette méthode avec ses partenaires du Sud.
- L'UE devrait **inclure la société civile dans les prises de décisions politiques** pour deux raisons: cela permet d'élaborer de meilleures politiques, étant donné que les acteurs de la société civile soulèvent des problèmes qui ne sont pas représentés par d'autres acteurs (du monde des entreprises, de défense, de la sécurité, etc.); et cela débouche sur des politiques qui sont davantage acceptées par les personnes qu'elles concernent, celles-ci ayant participé à leur élaboration.

Sujets de préoccupation et recommandations spécifiques identifiés par les participants

- Les institutions de l'UE devraient fournir des commentaires concrets sur les positions émanant de la société civile et notamment des **syndicats**.
- Un programme de partenariat plus clair assorti de priorités clés devrait être établi au moyen du **dialogue tripartite afin de renforcer les démocraties** dans les pays concernés.
- Des **mécanismes durables reposant sur un consensus mutuel** devraient être établis afin de concevoir un partenariat axé sur des objectifs qui comprennent toutes les parties. Des accords-cadres communs et des réunions régulières doivent être assurés sur la base de ces mécanismes.
- Concernant la Libye:
 - L'UE doit soutenir les organisations de la société civile en Libye, particulièrement celles établies dans des **zones rurales**. Par exemple, elle doit soutenir des organisations de la société civile bien établies, qui ont la capacité de former de nouvelles OSC au niveau rural afin de leur donner les capacités de mettre en œuvre des projets et de combler les lacunes en réponse à un manque d'institutions représentatives locales.
 - L'UE doit **renforcer son soutien aux OSC de femmes et de jeunes**. Elle doit apporter une aide spécifique pour établir **des plateformes de travail en réseau afin de renforcer la coordination et l'interaction** avec les OSC rurales qui ont jusqu'ici aidé les autorités locales à se développer.
- Concernant la Palestine: l'UE doit exercer une pression accrue afin de trouver une solution politique au problème de la violation des droits de l'homme en Palestine.
- Concernant l'Égypte: s'agissant de la **liberté d'expression**, la situation reste un sujet de préoccupation qui demande que l'UE prenne davantage de mesures, particulièrement pour défendre des journalistes et des activistes en Égypte.
- L'UE devrait consentir à de plus gros efforts pour **engager un dialogue avec des OSC des pays du Golfe également**.

II. Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage

Modérateur: Nicollo Milanese

Intervenants : Maciej Popowski, Directeur Général Adjoint, Commission Européenne DG NEAR et Michael Koehler, Commission Européenne, Directeur voisinage Sud, DG NEAR

«L'UE ne peut à elle seule résoudre les nombreux défis de la région, et son influence a des limites, mais la **nouvelle Politique Européenne de Voisinage (PEV)** contribuera à créer les conditions propices à une évolution positive.» ([Révision de la PEV](#))

M. Maciej Popowski a souligné l'importance du réexamen de la PEV et a indiqué que la Commission passe désormais à l'étape de mise en œuvre. **Priorités de la [révision de la PEV](#):**

- bonne gouvernance;
 - démocratie, primauté du droit et promotion de l'universalité des droits de l'homme;
 - sécurité.
-
- **La politique de l'UE se concentrera sur des opportunités de croissance et de développement socio-économique de long terme**, particulièrement en ce qui concerne la situation des jeunes. D'autres domaines prioritaires sont la connectivité, l'efficacité énergétique, la sécurité et la gestion de la mobilité.
 - La plupart de ces défis importants doivent être relevés aussi au moyen de la coopération régionale et de l'intégration. La PEV constitue un **cadre propice à l'établissement d'une vision commune et partagée** pour une région collaborative, intégrée et interconnectée.
 - Dans ce contexte, l'objectif central de la PEV révisée est la **stabilisation**, et la **gouvernance démocratique améliorée est une part fondamentale du programme de stabilisation**.
 - L'UE accorde une grande valeur à la participation des OSC aux côtés de l'UE des gouvernements nationaux, entretenant le dialogue sur des programmes de réforme ouverts et inclusifs, faisant pression en faveur de réformes et **responsabilisant l'UE et les gouvernements nationaux**.

Mise en œuvre de la PEV concernant la sécurité et la migration - Deux principaux domaines prioritaires

Sécurité

- L'approche de l'UE comprend le soutien de la réforme du secteur de la sécurité, la prévention de la radicalisation, le démantèlement de la criminalité organisée et la lutte contre la cybercriminalité.
- Dans notre coopération avec les pays partenaires du voisinage, il est **essentiel d'améliorer la sécurité des citoyens**. L'UE croit fermement que la sécurité de l'État ne peut être assurée aux dépens des libertés fondamentales et de la sécurité et de l'intégrité des citoyens.
- Dans la mise en œuvre de la PEV révisée, l'UE recherche la **volonté politique et l'appropriation de ses partenaires**. Toutefois, il est possible que les priorités de l'UE ne correspondent pas toujours aux besoins

et aux attentes des pays de la PEV. Il est important de fournir des réponses adaptées et spécifiques aux pays qui démontrent des résultats – **la sécurité est une condition indispensable au développement et à la stabilité.**

- Toutefois, l'UE n'appliquera pas ce principe aveuglément. La volatilité du contexte nous oblige à évaluer notre soutien au fur et à mesure et à rester **critiques et flexibles face aux changements**. À cette fin, les systèmes d'équilibre des pouvoirs doivent fonctionner. Les OSC ont un rôle essentiel à jouer à cet égard: une supervision conjointe visant à la responsabilisation et à la transparence des structures de sécurité est une condition indispensable.

Migration

- L'UE reconnaît que les migrants sont des **agents puissants de développement**: ils transfèrent des connaissances, des compétences et des expériences à leurs pays de destination, ils investissent dans les pays d'origine et de destination et ils contribuent à la diversité culturelle.
- Toutefois, sans opportunités de développement (emplois, éducation, droits), les tensions entre les populations peuvent conduire à la déstabilisation de régions entières et provoquer des mouvements secondaires de masse.
- La PEV offre un soutien aux pays partenaires afin de fournir une réponse équilibrée à la gestion de la migration et aux flux de réfugiés et intégrer les bénéfices de la migration. Il s'agit pour ce faire de renforcer la migration légale et la protection internationale et de promouvoir les liens entre la migration et le développement.
- Les OSC sont des acteurs essentiels dans notre objectif commun consistant à réguler la migration et à protéger les droits des migrants et des réfugiés - les OSC doivent **rester vigilantes en mettant l'accent sur leur rôle crucial dans la supervision et en nous responsabilisant, ainsi que vos gouvernements**. Elles sont les mieux placées pour **défendre la fourniture de services de base**, tels que l'éducation, la santé, le logement, ainsi que pour promouvoir un **discours positif sur la migration**, dépeignant les liens constructifs entre la migration et le développement.
- **L'UE a été le fer-de-lance de la réponse internationale à la migration et aux réfugiés, mobilisant plus de 5 milliards d'euros du budget total.** Spécifiquement, pour la région, le fonds régional d'affectation spéciale de l'Union européenne en réponse à la crise syrienne avait engagé 427 millions d'euros en mai 2016, et le fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique soumettra bientôt 28 millions d'euros au conseil du fonds fiduciaire pour l'Afrique du Nord.

Sujets de préoccupation et recommandations spécifiques identifiés par les participants

- **Besoin d'investir dans la consolidation de la paix dans le cadre de la PEV**; la paix est cruciale dans les processus de renforcement de la démocratie.
- Négociation sur les priorités de la PEV – **les priorités doivent être davantage transparentes et connues du public.**
- **Manque de cohérence des politiques de la PEV et des instruments financiers selon les priorités de la PEV.** M. Popowski a évoqué le besoin de les réviser tout en soulignant que le plafond financier était inamovible.

- Afin de renforcer la sécurité, il est nécessaire de se concentrer en priorité sur les questions socio-économiques et la démocratie.
- Sécurité en Libye: il n'existe pas d'instruments pour assurer la transparence des bénéficiaires finaux du soutien. Il est nécessaire de coopérer davantage avec la société civile.
- **Les pays doivent être différenciés en prenant en compte la crise des réfugiés.** M. Koehler a mentionné que le budget avait été remanié; toutefois, la Commission se concentre également sur les questions de réinstallation et s'efforce d'encourager la migration circulaire et de donner aux personnes la capacité de revenir dans leur pays et de créer une entreprise et reconstruire l'économie.
- **Nécessité d'un mécanisme de levée de visas de courte durée afin de faciliter la mobilité.**
- **Réponse homogène concernant la violation des droits de l'homme** (ex. Égypte): la réponse des États membres et celle de l'UE doivent être plus homogènes. M. Koehler a expliqué que la réduction de l'aide au développement peut servir d'indicateur sur la réponse de l'UE.

III. Enrichir les priorités opérationnelles européennes actuelles pour la région du voisinage Sud avec la participation de la société civile

Modérateur: Olivier Consolo

Intervenant: Irene Mingasson – Commission Européenne, DG NEAR, chef d'unité - Programmes régionaux pour le voisinage du Sud

«La société civile joue un rôle essentiel dans la région. Je souhaite vous inviter à prendre cet espace régional où le dialogue règne dans différents domaines.». Irene Mingasson

- Cette plateforme doit être entièrement placée entre les mains de la société civile.
- L'UE souhaite ouvrir ces canaux à de nouveaux acteurs et espère qu'ils soient durables.
- L'essentiel des messages que les OSC ont transmis à l'UE à l'issue de la réunion préparatoire d'avril est très important.
- L'UE s'engage à continuer de soutenir la société civile.
- Le programme de bourse pour les jeunes de la société civile sera lancé en Jordanie.

Coopération régionale

- La perspective régionale entre l'UE et le voisinage Sud devient davantage prioritaire dans la PEV.
- L'engagement de l'UE dans la région a une dimension régionale.
- Les sujets thématiques tels que le développement économique, l'énergie, le changement climatique, la sécurité, la croissance et l'emploi ont une importance croissante.
- 15 % de la programmation annuelle de l'UE sont destinés aux programmes régionaux.
- La coopération régionale est structurée autour de trois piliers:
 - le développement politique et social;
 - le développement économique;
 - l'environnement, l'énergie et le transport.

Union pour la Méditerranée

- La PEV révisée confirme le rôle important de l'[Union pour la Méditerranée](#) (UpM). Les orientations politiques adoptées lors des différentes réunions ministérielles thématiques de l'UpM lors de ces dernières années ont un fort potentiel en tant que moteurs de croissance, d'emploi, d'inclusion et de stabilité.
- La Commission continue de soutenir le Secrétariat de l'UpM, une plateforme unique pour le dialogue politique sectoriel entre les 42 pays membres, chargée de promouvoir des projets concrets ayant une pertinence régionale.

La ligue européenne des États arabes: est un autre acteur qui peut être impliqué et avec qui il est possible de parler des solutions pratiques aux problèmes que nous avons dans ces domaines prioritaires.

Réunions ministérielles

- La prochaine réunion 2016 de l'Union pour la Méditerranée (MpM) se concentrera sur la «Coopération régionale».
- L'UpM compte 42 représentants. Différents ministères de différents pays.
- Le Commissaire Hahn rencontrera les autres parties prenantes du secteur privé, des membres de la société civile et des représentants des chambres de commerce pour parler des perspectives d'avenir.

Dialogue avec Irene Mingasson - Sujets de préoccupation spécifiques soulevés par les participants

➤ **L'énergie** est un domaine de coopération foisonnante dans la région, dont le développement énergétique est très important. Ces pays représentent des opportunités pour des investissements dans l'énergie. C'est un fait avéré que l'efficacité énergétique est à l'origine d'un potentiel énorme.

Irene Mingasson (IM): l'UE met l'accent sur la cohérence politique sur l'efficacité énergétique. L'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique constituent les secteurs les plus importants de notre coopération dans le domaine de l'énergie. L'énergie est un très vaste domaine de coopération, tant dans la région qu'au niveau bilatéral. Cette coopération doit être en phase avec les programmes de développement durable à long terme. N'hésitez pas à saisir les occasions qui se présentent dans ce domaine. Un dialogue et des efforts sont en cours pour la participation d'EuroMed avec les autres acteurs. L'UE s'engage de plus en plus à cet égard. Nous dialoguons sur des politiques et partageons notre expertise sur des projets. Les programmes et les projets constituent une porte ouverte à la société civile et présentent un espace pour des acteurs dans différents domaines. Nous pouvons également bénéficier de vos conseils.

➤ Si l'UE prend vraiment au sérieux l'**égalité des sexes**, elle doit parler avec des OSC comme Nazra concernant les études féministes et les droits des femmes.

*IM: l'UE est une institution politique. Nous traitons avec la Ligue arabe et l'UpM. L'**UpM prépare une conférence sur les femmes** afin d'élargir l'éventail des organisations invitées en vue d'apporter de nouvelles idées. Nous n'aurons pas un langage ferme lors de la réunion de l'UpM à venir. Nous avons des réunions ministérielles sur différents sujets, comme celles que nous avons tenues l'an dernier sur l'environnement et le changement climatique. Nous allons procéder étape par étape. Mettons-nous au travail.*

➤ La collaboration pour **protéger les personnes handicapées** et leur garantir une série de droits dans la région est très importante. Il est attendu des OSC qu'elles jouent un rôle à cet égard. Veuillez les prendre en compte elles aussi.

IM: la collaboration pour protéger les personnes handicapées est possible au niveau régional ou dans le pays. Vous devez nous fournir, ainsi qu'à nos délégations, vos suggestions. Continuez d'apporter votre contribution et votre voix sera entendue.

➤ Il est important d'**interagir avec la Ligue arabe**, nous devons poursuivre notre dialogue avec elle.

IM: l'interaction avec la Ligue arabe est possible et est gagnante pour tous. Les opportunités de coopération régionale et internationale accélèrent les réformes non seulement dans la région, mais aussi en Turquie. Elles deviennent plus démocratiques et des réformes sont en cours. La société civile devrait parler avec l'UE sur ces sujets, en la présence de représentants de haut niveau, afin de promouvoir l'engagement des OSC dans la région sur des questions importantes.

➤ Il est nécessaire de parvenir à certains compromis dans les relations entre l'UE et la région. La **Commission européenne et les États membres** doivent travailler de manière coordonnée.

IM: nous nous efforçons d'être créatifs, pratiques et de vous aider à participer au dialogue et à interagir. Travail de renforcement des capacités. Nous souhaitons étendre notre dialogue à d'autres partenaires. Nous voulons que ce forum évolue. N'hésitez pas à nous parler et de nous donner des idées sur les actions à mener. Nous souhaitons que vous vous appropriiez ce processus.

«Nous devons continuer de travailler, avoir plus de souplesse, plus d'outils. Cette réunion est importante, car nous rencontrons beaucoup de personnes provenant de différents secteurs et horizons de la société civile

IV. Session de clôture - Recommandations

Mustafa Haid s'est concentré sur les attentes élevées créées par ce type d'événement et sur les déceptions qui en résultent souvent. Les militants associatifs risquent parfois leur vie pour assister à des manifestations de la société civile que ce soit au niveau national ou international. Souvent le suivi réalisé par les institutions est insuffisant, et leurs messages restent sans écho ou incompris.

La motivation et l'inspiration sont une part importante de ce type de processus

M. Haid:

- a encouragé les participants des OSC à se rappeler qu'ils sont les acteurs du changement;
- s'est engagé à créer une plateforme pour rassembler les OSC syriennes autour du combat contre les crimes contre l'humanité;
- a appelé l'UE à agir contre les violations des droits de l'homme et à être cohérente dans ses messages;
- a souligné le besoin de faire de la responsabilisation une part importante du processus de transition en Syrie;
- a mis l'accent sur la nécessité d'un programme spécial orienté vers la crise qui serait développé par l'UE et ciblant la région MENA avec un soutien financier et non financier aux Organisations de la Société Civile.

**Les recommandations qui suivent, sont issues de chaque atelier:
elles ont été présentées lors de la session de clôture du forum**

Ateliers – Recommandations détaillées

I. MIGRATION ET MOBILITÉ

Modérateur: Samir Aita

1. Appeler l'UE/la CE à **respecter les droits des migrants et des demandeurs d'asile**, en particulier la Convention des Nations Unies de 1951, 1990, la Convention européenne des droits de l'homme et les conventions de l'OIT 97 et 143. Créer un mécanisme avec les OSC du Sud pour suivre et contrôler leur mise en œuvre.
2. Agir pour **faciliter la mobilité et le mécanisme de visas pour les populations du Sud**, notamment avec des programmes pour l'éducation s'adressant spécialement, mais pas uniquement, aux étudiants du premier cycle, et des programmes pour la migration circulaire, avec un accent sur les femmes et les jeunes.

Certaines suggestions spécifiques sur ce sujet:

- Inclure l'abolition des visas de courte durée dans le cadre des recommandations clés;
 - Apporter des changements afin de «créer un mécanisme pour assurer le droit à l'éducation»;
 - Accroître le nombre de bourses d'étude;
 - Appeler l'UE à mettre fin aux politiques de centre d'accueil et d'enregistrement («hotspots») et de «reconduite à la frontière» et les remplacer par des politiques d'encouragement au retour.
3. **Révoir la Convention de Dublin** pour respecter le choix des réfugiés en fournissant des mécanismes, avec les autorités régionales locales, pour une distribution équitable des réfugiés entre les régions européennes. Une attention particulière doit être accordée à l'éducation et au regroupement familial.
 4. Créer un mécanisme avec l'aide des OSC en donnant aux **réfugiés le droit à l'auto-organisation** et à la participation au processus d'élaboration de politiques.
 5. **Lutter contre la traite des êtres humains et le travail forcé** et protéger les victimes, en particulier les femmes, les enfants et les groupes marginalisés au moyen de la création d'un mécanisme/d'une structure pour combattre la traite des êtres humaines.
 6. Clarifier les politiques européennes vis-à-vis des pays du Sud concernant les migrants Sud - Sud et les réfugiés. Agir contre le travail des enfants et les mauvais traitements infligés aux femmes et pour assurer l'éducation et le respect des droits des travailleurs, avec des mécanismes de contrôle adéquats mentionnés au point 1.

Autres suggestions (envoyées par courriel ou reçues durant ou après la session):

1. Créer un mécanisme de **solidarité sociale**.
2. Renforcer le **partenariat multipartite** y compris, mais pas seulement, avec les OSC et les AL, dans le domaine de la migration forcée ou non forcée et de la mobilité.
3. Financement: allouer un **budget adéquat** à la migration et à la mobilité; créer des outils novateurs pour le développement économique inclusif dans les pays hôtes, aussi bien pour les migrants que pour les communautés d'accueil.
4. **Informier les migrants** dans leur propre langue sur leurs droits et les menaces auxquelles ils sont exposés.
5. Abolition des **visas de courte durée**.

II. RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Modérateur/Facilitateur: **Dareen Abulail** (NetMed Youth – UNESCO) et **Mabel Grossi** (SOLIDAR)

Intervenant: **Christophe Masson** (Commission européenne, DG NEAR, CoTE gouvernance économique)

Christophe Masson, DG NEAR ([Centre d'expertise thématique sur la gouvernance économique](#), en charge de la politique sociale et de l'emploi), a décrit le cadre politique pour les pays du voisinage Sud:

(a) accords d'association, (b) Union pour la Méditerranée (UpM), (c) soutien financier, (d) région marquée par une instabilité politique croissante. Il a conclu en apportant une perspective sur les programmes d'aide.

Sujets de préoccupation spécifiques identifiés par les participants

- Choisir des outils, et pas seulement des politiques, pour travailler davantage sur la **convergence** entre les politiques et la recherche.
- Améliorer le partenariat local et identifier les acteurs sociaux dans le domaine et leurs besoins.
- Accorder de l'attention à la **cohérence** entre les différents donateurs. Appel aux institutions pour définir des priorités avec les partenaires.
- Emploi, inclusion et pratique des **jeunes** et appropriation par ceux-ci. Formuler des propositions novatrices et inclusives. Il est important d'assurer que la SC intervienne à un stade précoce lors des discussions sur l'élaboration des programmes.
- Le **handicap** dans le contexte du développement durable. Il est important de rechercher des manières de faire converger les problèmes auxquels les personnes handicapées sont confrontées. Seulement 13 % des personnes handicapées ont accès au travail mais ne reçoivent aucun soutien social. Aussi, la question des femmes ayant des problèmes de santé mentale doit être abordée.
- S'assurer que les **outils de contrôle** sont des instruments de rétroaction véritablement efficaces afin de modifier les programmes lorsque cela est nécessaire et non des procédures de routine. Les personnes qui ont des informations ont du pouvoir (la SC aspire au droit d'accès à l'information).
- Le **calendrier** des subventions doit être revu.

Recommandations

1. Une part importante des discussions sur le soutien budgétaire de l'UE avec les gouvernements, les partenaires sociaux et la société civile doit se concentrer sur **l'établissement de programmes de pays accordant la priorité au travail décent et à la protection sociale**.
2. L'UE doit mettre en place des groupes de travail impliquant différents donateurs actifs dans les pays afin de **coordonner et harmoniser les programmes et le financement** (avec la participation de la société civile).
3. Adopter un **code de conduite pour les partenariats** basé sur des mécanismes contraignants de responsabilité reposant sur les droits.
4. **Soutenir l'autonomisation économique, la croissance inclusive et l'inclusion sociale** en:
 - a. prenant en compte les 10 indicateurs des ODD dans le Programme 2030;
 - b. se concentrant sur les personnes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou formation (NEET), personnes handicapées, enfants, minorités, réfugiés, personnes déplacées - perspective de genre;
 - c. en soutenant les acteurs de l'économie sociale (coopératives, entreprises sociales, financement inclusif, SME, etc.).
5. **Assurer la participation des OSC** dans la mise en œuvre et le contrôle des politiques et des fonds publics alloués au moyen du soutien budgétaire aux gouvernements afin de mettre en œuvre des politiques publiques.

III. ESPACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Modérateur: Anne-Sophie Schaeffer, directrice de programme, Fondation euro-méditerranéenne pour les droits de l'homme

Recommandations

1. **Le Parlement européen doit jouer un rôle de gendarme**, conjointement avec la société civile indépendante de la région, comprenant des ONG locales œuvrant dans le domaine des droits de l'homme, de la presse, pour les jeunes, les femmes, afin de contrôler et d'évaluer le respect du principe de conditionnalité des droits de l'homme dans le cadre des accords de partenariat de l'UE avec les gouvernements du sud de la Méditerranée et de vérifier que des analyses d'impact sont menées avant la conclusion, le renouvellement et la signature d'accords de commerce ou d'autres accords bilatéraux.
2. La **société civile indépendante**, y compris celle travaillant dans des zones distantes, doit être un moteur important pour l'établissement et le contrôle d'un mécanisme national et régional de dialogue entre les gouvernements/l'UE/la société civile sur la législation et les mesures qui concernent l'espace pour la société civile, y compris la législation de lutte contre le terrorisme. Les gouvernements ne doivent pas faire partie de ce dialogue si l'espace de la société civile est fermé.
3. **Accroître, diversifier et simplifier l'accès au financement de base durable** pour les organisations indépendantes de la société civile du Sud, notamment au moyen de subventions de fonctionnement ou basées sur des programmes, de la conclusion d'accords-cadres de partenariat ou d'autres programmes novateurs, et en général, d'un financement plus direct aux organisations de la société civile établies dans le Sud.
4. Passer en revue les engagements et les allocations budgétaires annuelles et **étendre le soutien aux défenseurs des droits de l'homme** de la région du sud de la Méditerranée (y compris des journalistes indépendants qui soutiennent la société civile), notamment ceux qui sont exposés à des risques et qui travaillent dans les situations les plus difficiles en raison de la réduction de l'espace de la société civile dans les pays de la région.

Autres suggestions présentées durant la session de clôture:

- Les organisations de la société civile doivent pouvoir recevoir un financement direct de l'UE sans devoir passer par des soumissions.
- Ce forum annuel doit devenir un espace pour les défenseurs des droits de l'homme (DDH) afin de leur permettre de s'exprimer et de faire entendre leurs points de vue. L'UE doit donc s'assurer qu'ils soient invités, même s'il leur est souvent interdit de voyager et n'ont pas la possibilité de participer à ces réunions.

IV. LA VOIX DES JEUNES ET DES FEMMES

Modérateur/Facilitateur: Basma Al Nabulsi (Délégation de l'UE en Jordanie, point focal sur la société civile)

Intervenants: Serena Romano (spécialiste des questions de genre)

Hatem Atallah (directeur exécutif, Fondation Anna Lindh)

Les projets de développement de l'UE sont conçus avec de bonnes intentions, ils visent à aider les personnes à accéder à des services de base, à renforcer l'engagement politique et ont assurément l'objectif de réduire les disparités.

Mais dans la plupart des cas, nous avons perdu des occasions de concevoir des programmes encore meilleurs, car collectivement nous ne parvenons souvent pas à prendre en compte la culture et les besoins de toutes les personnes, et il s'agit particulièrement des groupes marginalisés (femmes et jeunes).

Cela est très courant, car les préconceptions de ce dont les filles et les femmes ont besoin ne sont généralement pas spécifiques au contexte, ni factuelles, consultatives ou inclusives.

M. Atallah, de la Fondation Anna Lindh, a mentionné l'**importance d'assurer la participation des jeunes de manière durable et de créer une alternative au discours extrémiste, pour la radicalisation des jeunes.**

Dans son discours, Mme Romano a abordé les faits suivants, soulignant la **nature transversale des questions concernant les femmes:**

- **Mobilité et migration**, les femmes sont invisibles en tant que migrantes. Les femmes qui voyagent sont exposées à la traite des êtres humains et aux abus sexuels.
- Intégrer la dimension de genre dans l'**emploi**. La région MENA a le taux le plus faible de participation des femmes. Afin d'agir, dresser la liste des emplois que les femmes ne peuvent occuper et défendre leur emploi.
- **Prestations sociales, régimes de pension, lois sur la maternité**. Les femmes doivent être considérées comme autonomes et indépendantes.
- **Les femmes ne sont pas suffisamment informées**. De meilleurs systèmes d'information, des procédures plus transparentes.
- Il est important de rechercher des manières de permettre aux femmes de **travailler sans avoir à demander l'autorisation de leur conjoint**.
- **Dans la politique**, candidature des femmes et organisation des parties et des réseaux de femmes. Il est important de mettre en place des quotas, des mesures spéciales temporaires et un soutien de la SC pour renforcer le nombre de réseaux et la démocratie participative. Les femmes élues sont responsables. Les quotas faussent le système.
- Il est important de travailler ensemble et d'inclure les femmes pour la société.

Recommandations

Jeunes

1. **Éliminer les obstacles à la mobilité** de l'emploi, de l'éducation et des échanges culturels.
2. **Mettre sur pied des systèmes éducatifs formels et informels** dans la région afin d'adopter des techniques nouvelles et modernes.
3. **Soutenir les jeunes entrepreneurs**, la formation professionnelle et les programmes d'apprentissage de compétences sociales.
4. **Continuer à soutenir le leadership**, le dialogue (fondé sur des faits), les nouveaux programmes d'échanges de médias favorisant la participation des jeunes aux choix politiques et visant à prévenir l'extrémisme dans les zones urbaines et rurales.
5. Créer des **programmes spécifiques au contexte dans lequel ils s'inscrivent**.
6. Aider les jeunes à faire face aux **changements climatiques** dans la région du Sud et soutenir une approche pacifique de la **lutte contre le radicalisme**.

Genres

1. **Développer la culture**, les concepts et les messages **institutionnels** pour y intégrer davantage l'égalité hommes-femmes. Encourager la création de réseaux et la coopération entre femmes et jeunes filles (au niveau national et régional) afin de favoriser les échanges, la visibilité, les bonnes pratiques et l'expérience, mais aussi coordonner les actions en matière d'égalité hommes-femmes.
2. Évaluer et concevoir des actions susceptibles de **créer un cadre propice** propre au contexte et ouvert à toutes les catégories d'âges.
3. **Encourager l'éducation juridique** des femmes dans les sociétés des régions du Sud.
4. **Rendre les communautés capables** de concevoir elles-mêmes un plan d'action et de gérer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des SFG.
5. **Encourager les initiatives féminines innovantes** faisant entendre la voix des femmes et des jeunes femmes et améliorant leur participation à l'économie.
6. Travailler dans l'esprit de la **Résolution 1325 du Conseil de sécurité** relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, qui «réaffirme le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix et souligne qu'il importe qu'elles participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité».

V. PARTICIPATION A LA VIE PUBLIQUE

Modérateur: **Beatriz Porres, chef de l'unité Relations extérieures, Comité économique et social européen**
Intervenants: Neta Kenneth, NET-MED Youth - Israël; Sadok Ben Hadj Hassine, UGTT – Tunisie

Mme Kenneth, des Réseaux de la Jeunesse Méditerranéenne (NET-MED Youth), insiste sur l'importance de créer un espace destiné aux jeunes dans le cercle politique :

- Il faut donner aux jeunes l'opportunité d'influer sur la politique d'action publique car ce groupe d'âge a des besoins bien spécifiques. Il est important de mettre en œuvre une politique capable de rencontrer ces besoins. **Investir dans la jeunesse permettra à la société de mieux fonctionner à l'avenir.**
- L'UE doit donc apporter son soutien à la jeunesse sur quatre volets:
 - **Un changement d'attitude:** les jeunes ont besoin d'être encouragés à se percevoir comme un groupe d'intérêt politique et être convaincus d'être en mesure de faire changer les choses dans leur pays.
 - **Diversité des jeunes :** issus de différents milieux ils font face à des défis différents (hommes/femmes, jeunes issus de régions ou de cultures religieuses différentes). Il faut permettre aux jeunes de toutes les couches de la société de faire entendre leur voix.
 - **Renforcement des capacités:** les jeunes doivent saisir le fonctionnement de la politique d'action publique et être en mesure de comprendre et d'utiliser la terminologie employée par les organisations gouvernementales.
 - **Créer des liens permanents:** les jeunes doivent rencontrer les décideurs politiques à plus d'une reprise afin d'entretenir un rapport constant permettant de mettre en place un processus et d'en assurer le suivi.

Sadok Ben Hadj Hassine, d'UGTT – Tunisie, décrit la situation dans son pays:

- la révolution a donné lieu à une vague de dynamisme et d'action dans la société civile, comme en atteste l'augmentation du nombre d'organisations de la société civile tunisienne, passé de 3 000 à 18 000.
- Depuis 2011, on observe une solidarité et une participation profondes entre les acteurs de la société civile qui prennent ensemble des initiatives et mettent en place des consultations afin de promouvoir la gouvernance citoyenne. Ce **sens de la solidarité** s'est accompagné d'un **renforcement du réseautage** qui a permis aux OSC de se structurer dans les régions où elles avaient besoin d'aide et de **mobiliser aussi les citoyens provenant des régions les plus reculées du pays.**
- Jusqu'ici, la société civile tunisienne a mis tout en œuvre pour faire entendre la voix des citoyens, issus tant du milieu urbain que rural, et s'est montrée très proactive en la matière. Ces efforts ont porté leurs fruits dans la mesure où ils ont permis de transmettre le bon message lorsque des réformes politiques ont été réclamées.
- Lorsque la nouvelle Constitution a été adoptée en 2014, **la société civile tunisienne a joué un rôle clé** en élaborant des propositions fondées sur des consultations régulières avec les autorités afin de développer des structures démocratiques efficaces visant à assurer le développement durable de notre société.
- **En Tunisie, la société civile reste consultée au niveau primaire.** L'UE devrait soutenir la création d'un organe consultatif de la société civile chargé de surveiller le respect des principes de bonne gouvernance et la bonne mise en œuvre de la nouvelle Constitution. Les membres de cet organe devraient être neutres, inclusifs, intègres, transparents, indépendants, experts dans leur domaine, représentatifs et capables de prendre des responsabilités.

Recommandations

1. Pour faire participer la société civile à la vie publique, l'UE a choisi de créer des **institutions de la société civile qui doivent obligatoirement être consultées au cours du processus législatif**. Le CESE soutient également la création de ce type d'institutions dans les pays du sud de la Méditerranée: en Tunisie, où la nouvelle Constitution prévoit leur existence, mais aussi en Israël, où le réseau existant n'est pas officiellement reconnu, ou encore en Palestine, où elles font l'objet d'un projet de loi.
2. Bien qu'**artistes et opérateurs culturels forment une composante importante de la société civile** et jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'intégration et des pratiques démocratiques, ils restent absents du débat sur la société civile. Il serait souhaitable que l'UE soutienne davantage cette catégorie de la société civile via des programmes de renforcement des capacités en matière de mobilisation, d'esprit d'entreprise, de développement de partenariats et de levée de fonds. **Ces intervenants devraient également être présents lors de ce forum annuel.**
3. Le dialogue entre la société civile et les autorités est le point de départ de toute participation à la sphère publique. Ainsi, en Turquie, de nouvelles **plateformes d'ONG locales** ont été créées afin de servir de canaux de communication avec les municipalités. Autre exemple positif : grâce à son activisme, la société civile palestinienne a récemment réussi à contrecarrer des décisions politiques qui auraient eu des effets délétères sur le plan législatif. Un projet de loi visant à fonder un conseil des médias a été abandonné et la proposition de loi sur la sécurité sociale a été revue suite aux pressions exercées par la société civile. On voit également des réseaux d'OSC contribuer à résoudre des problèmes environnementaux.
4. En s'inspirant de l'exemple tunisien, **il s'agirait de mettre sur pied des réseaux Sud-Sud pour chaque secteur d'intérêt** (par ex. : syndicats, défense de l'environnement, etc.) afin d'échanger des bonnes pratiques. On pense ainsi au tout jeune réseau des syndicats arabes.
5. Mesurer la représentativité des OSC n'est pas une tâche aisée. La prolifération de milliers d'ONG ne facilite pas le dialogue ni l'identification de bonnes pratiques qui mériteraient d'être soutenues par des bailleurs de fonds internationaux. Les OSC devraient s'organiser pour créer un **mécanisme de représentation fonctionnant sur un principe de rotation qui assurerait la consultation structurée** avec les bailleurs de fonds et les autorités.
6. Les gouvernements et les institutions internationales doivent être sensibilisés à l'intérêt de consulter et impliquer les OSC. En effet, la société civile est par exemple totalement absente des directives de l'OCDE en matière d'administration publique.
7. Suivant le modèle du code des bonnes pratiques du Conseil de l'Europe, les OSC devraient aussi établir et suivre leur propre **code de conduite** fondé sur les bonnes pratiques afin d'impliquer les citoyens dans la prise de décisions. Les ONG devraient aussi faire preuve de davantage de transparence dans leurs modes de financement.
8. Il conviendrait de mettre en œuvre des mécanismes permettant de faire entendre la voix des **communautés de la diaspora**.
9. Les ONG bien établies et les nouvelles ONG doivent mettre en place un **dialogue régulier qui leur permettra de se reconnaître mutuellement** et de partager leurs connaissances.
10. La **transparence financière** devra également être assurée au sein des OSC.

VI. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES OSC

Modérateur: Gaby Hagmüller (Commission européenne, DG NEAR, CoTE Société Civile)

Intervenants: Ahmed Al Damrawy (chef d'équipe, "Civil Society Facility South"),

Patrice Lenormand (EuropeAid, Chef d'unité adjoint - Société civile et autorités locales)

Patrice Lenormand rappelle les priorités d'EuropeAid en matière de société civile, notamment la nécessité de collaborer avec la société civile en tant qu'actrice de gouvernance et de soutenir la participation de la SC à la vie publique et, enfin, de créer un contexte propice au développement de la SC. Il présente les **outils de la Commission européenne**: l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme et l'Instrument pour la société civile. Il souligne le problème de la durabilité au sein du secteur de la société civile, son besoin de renforcement des capacités et le problème d'absorption des capacités présent dans de nombreux pays du Sud. Il insiste sur la nécessité de **mettre en place des partenariats à long terme entre l'UE et la SC destinés principalement à renforcer les capacités, mais aussi sur le fait qu'elles doivent se fixer des objectifs communs**. Il soulève également la question de la durabilité des projets et de la manière d'assurer le renforcement des capacités dans le cadre des projets soutenus. De plus, il réaffirme la nécessité de travailler avec des organisations de grande envergure qui seront en mesure de redistribuer les fonds vers les organisations plus petites.

Ahmed Al Damrawy a présenté la facilité [Civil Society Facility South](#) et ses principaux objectifs: le soutien au renforcement des capacités, tant au niveau de la gouvernance, de la mobilisation ou du lobbying, ou encore le soutien aux organisations de la société civile. Cet instrument vise également à soutenir l'esprit d'entreprise chez les jeunes et leur participation à la société civile. Il présente les principaux résultats du projet, mais également les **difficultés rencontrées**, notamment sur le plan de la **mobilité, de la durabilité et du grand nombre de dialogues consultatifs**

Recommandations

1. Il faut un **renforcement des capacités à 360°** (du sommet vers la base et inversement, entre pairs, mais aussi Nord-Sud, Sud-Sud et Sud-Nord). Les domaines de capacités doivent être mieux circonscrits et le transfert des capacités amélioré dans des secteurs spécifiques.
2. Le secteur privé doit s'impliquer dans la SC afin d'assurer la durabilité financière des OSC et lui éviter de dépendre exclusivement de fonds externes.
3. **Inviter la société civile à participer au suivi** des politiques sectorielles et des programmes de l'UE.
4. Encourager la **mise en place de coalitions au sein de la société civile** qui seront habilitées à bénéficier de subventions de l'UE.
5. Viser l'**autonomisation** plutôt que la formation.
6. Favoriser les **partenariats à long terme** entre les donateurs (UE) et la société civile et entre les différentes organisations de la société civile.
7. **Consulter la SC au moment de définir les priorités** des programme de soutien à la SC. Évaluer les besoins; effectuer le suivi et l'évaluation avec la SC sur le terrain afin d'assurer la durabilité et la pertinence des programmes.
8. **Renforcer les capacités de manière spécifique** dans les pays émergents.
9. **Il faut un mécanisme** de création d'un réservoir d'échange de compétences entre les différents pays du Maghreb.
10. Se baser sur des **rapports d'évaluation** des programmes de renforcement des capacités afin d'en tirer les enseignements.

VII. LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Modérateur: Alvaro Alcalde Fàbregas, NOVACT

Intervnante : Souria Saad Zoy, UNESCO

Mme Saad Zoy s'est adressée au public: «*nous avons ici l'occasion de tirer des enseignements de vos expériences (aux participants issus des régions du Sud). Il est important de s'adresser aux gouvernements et aux institutions et pas seulement au grand public*».

Elle a souligné la nécessité de définir un cadre d'action,

- à savoir une approche holistique, une politique globale en matière de prévention de la violence.
- La mise en contexte est fondamentale.
- Les recherches sur place doivent se faire en étroite collaboration entre les gouvernements et la société civile.
- La contre-narration est également primordiale.
- La radicalisation en ligne doit aussi impérativement être prise en compte et contrée.
- Les jeunes doivent faire l'objet d'une attention accrue et des instruments permettant de faire face à la violence extrême doivent être mis en place.
- La participation des citoyens est essentielle.

Sujets de préoccupation spécifiques identifiés par les participants

- Il faut cesser de faire de l'Islam une marque de fabrique.
- Des initiatives doivent être prises. La prévention de la violence passe par des mesures politiques.
- Il faut se méfier du « terrorisme d'État » qui nous mène aux situations actuelles (par exemple, en Syrie). Nous devons empêcher ces régimes d'agir en toute impunité.
- Quelques conseils pour définir une stratégie de lutte contre le terrorisme:
 - Prendre les sources de mécontentement à bras-le-corps (lutter contre la pauvreté, le chômage, etc.)
 - Les organismes d'instruction, culturels et éducatifs doivent mettre l'accent sur les normes comportementales positives.
 - Autonomisation et émancipation des femmes.
 - La religion peut avoir un effet positif en condamnant la violence et en diffusant des messages de paix.
 - Programmes de déradicalisation dans les prisons, les écoles, les communautés.
 - Travailler avec les gens en groupe ou de manière individuelle.
 - Cadre juridique et judiciaire, législation et application concrète dans les tribunaux.

Recommandations

1. Créer une culture de proximité via le système éducatif et les médias.
2. Lutter contre l'extrémisme en organisant des ateliers visant à faire connaître les outils utilisés par les extrémistes et apprendre à les désamorcer.
3. N'oublions pas les enfants; la situation est certes décourageante, mais peut être améliorée. Cela reste difficile car les enfants ne constituent pas une priorité.
4. Réactiver les groupes de l'UNESCO au sein des universités. Travailler sur les réseaux sociaux en diffusant des messages contre le terrorisme, en mettant en place des médias qui vont à l'encontre de la pensée dominante, favoriser l'esprit critique chez le citoyen, fixer des priorités.
5. Développer des observatoires.

VIII. SECURITE ET STABILISATION

Modérateur: Paul Gillespie, Irish Times

Intervenant: Stéphane Halgand, Commission Européenne /DG Voisinage-NEAR Centre d'expertise thématique (CoTE) sur la gestion des crises et la réforme du secteur de la sécurité

M. Halgand a commencé par présenter les problèmes sécuritaires récents qui ont touché la région. Il s'est ensuite intéressé au rôle que la société civile peut jouer pour tenter de régler ces problèmes.

- La sécurité et la stabilité passent nécessairement par le développement. Nous sommes actuellement face à des problèmes sécuritaires directs (États défaillants, blocage des processus de paix, terrorisme, etc.), mais aussi indirects (énergie, changements climatiques, pénuries d'eau, chômage, etc.). L'Union pour la Méditerranée se concentre uniquement sur ces derniers et ce, au niveau politique et technique.
- Pour tenter de résoudre les problèmes de sécurité dans la région, l'UE fait appel à différents outils (l'Instrument européen de voisinage, Europol, les États membres, les agences des Nations unies). La coopération entre eux s'avère toutefois difficile.
- L'UE a mis sur pied trois initiatives pour tenter de trouver une solution aux problèmes de sécurité directs et indirects:
 - a) La stratégie globale de l'UE (<https://europa.eu/globalstrategy/en/strategic-review-european-union-changing-global-environment>), qui sera présentée en juin 2016. Elle vise à renforcer l'engagement de l'UE par rapport à la situation sur le plan sécuritaire dans le voisinage, mais aussi au-delà, en combinant des stratégies à court et long terme.
 - b) La nouvelle Politique européenne de voisinage (PEV) dont l'objectif premier est de stabiliser la région en s'attaquant aux problèmes urgents et immédiats au sein de l'UE et dans son voisinage, et de définir de nouvelles stratégies pour faire respecter la loi, la démocratie, le respect des droits de l'homme et la parité hommes-femmes.
 - c) La stratégie régionale de l'UE pour la Syrie et l'Irak, ainsi que contre la menace que constitue l'Eiil/Daech, adoptée en mars 2015 (<http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/03/16-council-conclusions-eu-regional-strategy-for-syria-and-iraq-as-well-as-the-isil-daesh-threat/>). Celle-ci entend gérer les causes politiques initiales du problème, en atténuer les conséquences sur le plan humanitaire (via le fonds Madad) et réduire la menace terroriste.
- Sur le plan de la réforme du secteur de la sécurité (http://ec.europa.eu/smart-regulation/roadmaps/docs/2016_eeas_001_cwp_security_sector_reform_en.pdf), la Commission européenne publiera bientôt, conjointement avec le SEAE, une déclaration au sujet de la nouvelle stratégie sécuritaire (gestion des frontières, gestion des prisons, etc.). La nouvelle stratégie mettra davantage l'accent sur le rôle que peut jouer la société civile dans la conception et la mise en œuvre d'une telle politique. L'UE intensifiera sa coopération dans le voisinage en multipliant les projets sécuritaires donnant la priorité à la sécurité humaine plutôt qu'à la sécurité d'État.
- M. Halgand conclut en demandant au public de suggérer le rôle que pourrait jouer la société civile dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, surtout dans les États défaillants. Il invite également le public à suggérer à l'UE des manières d'atteindre de nouveaux types d'acteurs de la société civile travaillant essentiellement dans le domaine de la sécurité.

Recommandations

1. Dans la nouvelle stratégie globale, l'UE devrait davantage veiller à **éviter la politique de «diplomatie contre développement»** dans la mesure où elle semble être devenue la nouvelle condition sine qua non des relations entre l'UE et la région.
2. L'UE doit soutenir les initiatives auxquelles **participe le secteur privé** dans ses débats au sujet de la réforme de la sécurité.
3. Un **code de conduite concret et transparent** doit être mis en place afin d'amener les gouvernements d'États de l'UE qui soutiennent les activités commerciales liées à la production et au commerce d'armes à rendre des comptes à ce sujet.
4. L'UE doit se montrer **transparente** par rapport à ses relations avec la région afin de convaincre les organisations et les activistes de la société civile de soutenir les programmes de l'UE en matière de consolidation de la paix et de résolution des conflits.
5. L'UE doit **améliorer la coordination avec les autres entités actives sur le plan de la sécurité**, telles que l'ONU et d'autres bailleurs de fonds importants dans le cadre du plan d'action du secrétaire général aux Nations unies pour la paix et la sécurité.
6. Il faudra davantage soutenir les **acteurs de la société civile existants** avant de venir en aide aux nouveaux. En effet, pourquoi soutenir de nouveaux intervenants si ceux qui existent déjà ne disposent pas des ressources nécessaires ?
7. L'UE devrait **collaborer plus étroitement avec les associations locales actives sur le plan de la sécurité** afin d'influencer les politiques publiques.
8. L'UE doit être **prudente dans son approche des problèmes de sécurité indirects** lorsqu'elle tente de gérer les questions de mobilité et de migration. Lorsqu'elle examine ce type de problématique, elle doit veiller à ce que les programmes proposés s'adressent à tous les niveaux socio-économiques de la société afin que les richesses soient distribuées de manière équitable.
9. Bien que l'UE soit le premier partenaire commercial de l'Égypte, le soutien de l'UE à ce pays sur le plan des droits des citoyens et de la liberté religieuse est très faible (les violations massives de la loi par la police et la tendance sectaire à Minya ne sont que quelques-uns des problèmes sécuritaires auxquels l'UE devrait s'intéresser).

IX. SOUTIEN A L'EMPLOI

Modérateur: **Maurice Claassens (Solidar)**

Conférenciers: **Tlili Mustapha (directeur de l'ITUC/région des pays arabes), Dafne Mazo (SWITCH-Med), Marlin Elander Oggero (CE/DG NEAR)**

Le directeur de l'ITUC évoque les principaux défis liés au chômage dans la région MENA, tels que la crise de l'emploi, en particulier chez les jeunes. Le chômage des jeunes les pousse à émigrer, mais aussi à être plus vulnérables aux idées extrémistes, voire à rejoindre des organisations extrémistes. Il n'existe actuellement aucune structure capable de suivre les statistiques à cet égard. **Les principaux défis sont, selon lui, le manque de gouvernance, l'absence d'investissements proportionnels aux besoins en matière d'emploi, l'iniquité de la politique d'imposition et le système bancaire.** Il a rappelé que les politiques qui ont mené à la crise de l'emploi de 2012 sont toujours d'actualité et mériteraient d'être réformées.

- Les OSC devraient exiger de nouvelles politiques qui permettraient la **création d'emplois**.
- La **politique sociale** devrait être en haut de la liste des priorités économiques.
- **Les jeunes doivent être impliqués dans l'élaboration des politiques** afin de se sentir intégrés dans la société.
- L'économie sociale est facile à mettre en place et **la société civile et les syndicats doivent coopérer** et proposer un programme conjoint.

Dafne Mazo présente le [programme régional SWITCH-Med](#) (subventionné par l'UE), consacré au développement durable dans la région de la Méditerranée. Celui-ci se base sur une **collaboration avec les entreprises** afin de garantir que les programmes soutiennent les **entrepreneurs et les entreprises vertes**. **Les pays ciblés manifestent à cet égard un intérêt croissant.** Son but est d'intégrer la croissance verte dans le modèle d'entreprise classique et de renforcer la capacité de la société civile à participer aux programmes destinés à promouvoir l'efficacité énergétique, l'agriculture et la gestion des déchets.

Malin Elander Oggero souligne l'importance d'une révision de la PEV dont la priorité politique devrait donner à l'UE les moyens de contribuer à la stabilisation de la région (sur les plans politique, économique et sécuritaire). Elle explique comment la DG NEAR met en œuvre sa politique relative au secteur privé reposant sur quatre piliers afin que le soutien de l'UE soit le plus complet possible:

- Le niveau politique – l'intégration économique grâce à la coopération commerciale et régionale;
- Le niveau macro – des réformes politiques (du secteur privé et du cadre de l'investissement) créent un contexte favorable;
- Le niveau méso – renforcement des capacités institutionnelles et coopération commerciale;
- Le niveau micro – favoriser la création de micro-, petites et moyennes entreprises en leur donnant accès au financement.

L'UE se prépare, par ailleurs, à lancer son [Initiative pour l'inclusion financière](#) destinée à soutenir l'accès au financement dans la zone méditerranéenne. Elle prévoit des instruments financiers permettant le financement des PME, des services de conseil et d'autres moyens d'accéder au financement.

Recommandations

1. **Réexaminer le rôle des syndicats**, susceptibles de pouvoir contribuer largement à répondre aux difficultés qui se posent sur le marché du travail.
2. Le soutien aux PME doit faire l'objet d'un suivi. Il faut notamment vérifier si les crédits parviennent bien à leurs destinataires. Les opérations financières doivent faire l'objet de **davantage de transparence et de surveillance**.
3. **Le dialogue social entre la société civile et les institutions gouvernementales doit être renforcé** pour s'attaquer au problème du chômage.
4. Les politiques de lutte contre le chômage doivent s'accompagner de **politiques destinées à neutraliser la radicalisation**. Le terrorisme n'est pas seulement un problème lié au chômage. C'est aussi un problème de gouvernance et de démocratie qui doit être abordé pour lutter contre l'extrémisme.
5. La CE doit **chercher à créer des sources de revenus** au lieu de se contenter de créer des emplois. Trop peu d'attention est accordée à l'économie sociale et solidaire.
6. Il convient d'adopter une approche holistique qui **inclus les personnes handicapées** car celles-ci n'ont pas accès à l'instruction. Les entreprises et la société civile doivent être aidées à mettre sur pied des organisations inclusives. Il faut repenser le cadre pédagogique pour inclure les personnes handicapées dans le programme.
7. Soutenir la **réforme des syndicats** dans certains pays afin qu'ils prennent leur indépendance vis-à-vis du gouvernement.
8. **Renforcer l'intégration économique** dans la région.
9. **Soutenir le développement d'initiatives économiques locales** menées par les autorités régionales et locales afin d'en garantir la durabilité et l'autonomie.
10. Tenir compte du rythme de la **transition démographique** : il faut **réagir à l'augmentation de la population des jeunes** et ce, le plus rapidement possible.
11. **Les syndicats doivent plaider en faveur de la liberté d'association et d'expression** en se rapprochant des organisations de défense des droits humains et d'autres OSC sur ces questions.
12. Au sujet de la **transition économique**, les syndicats peuvent proposer à leurs membres et aux travailleurs des formations de remise à niveau afin de leur permettre de s'adapter à l'évolution rapide du marché du travail. Le marché du travail privatisé a besoin de voir la main-d'œuvre actuelle réhabilitée et réintégrée. D'autre part, les syndicats peuvent utiliser leurs locaux en tant qu'instituts de formation où organiser des actions d'insertion professionnelle des jeunes.

CONCLUSIONS du Forum de la société civile du voisinage sud méditerranée, et perspectives

Par *Olivier Consolo*, spécialiste de la société civile (à partir des échanges et du travail préparatoire réalisés lors des réunions en Jordanie et lors du Forum de la société civile de Bruxelles en 2016)

Résultats

2016 est une année charnière au cours de ce processus de quatre ans. Le dialogue actuel entre les institutions de l'UE, la société civile de la région du sud de la Méditerranée et de l'Europe, les autorités locales et nationales et d'autres intervenants a permis d'obtenir les résultats suivants en 2016:

- Les responsables institutionnels de l'Union européenne ont réaffirmé leur volonté de maintenir et développer l'engagement de l'UE en faveur de ce dialogue multipartite.
- La société civile de la région méditerranéenne a confirmé son engagement dans le processus tout en exigeant davantage d'autonomie en matière d'organisation et de concrétisation de la participation des OSC au niveau régional et, d'autre part, de participation à l'élaboration du cadre et des priorités du dialogue en collaboration avec les institutions de l'UE.
- Cette initiative a récemment fait ses preuves dans la mesure où elle a permis à la société civile d'alerter l'UE sur les risques actuels et la tendance à affaiblir ou postposer les priorités de la démocratisation, des droits humains et du développement durable dans le contexte actuel marqué par les nouveaux conflits qui touchent la région méditerranéenne, une recrudescence de la mobilité et des migrations entre les deux régions et la menace du terrorisme dans les deux régions.
- Ce dialogue offre à la société civile de la région du sud de la Méditerranée l'opportunité de rencontrer et de participer à des échanges au niveau régional dans un environnement sûr et ouvert. Cet aspect est extrêmement important et bienvenu alors même que la société civile dispose de moins en moins d'espace au niveau national dans presque tous les pays de la région.
- Le processus actuel vise à compléter et renforcer la cohérence et les visions conjointes avec d'autres initiatives en cours existant entre l'UE et les OSC des deux rives de la Méditerranée.

Perspectives

- **Ce dialogue devrait contribuer à améliorer la cohérence et renforcer une vision conjointe au sujet du partenariat entre l'UE et les pays de la région du sud de la Méditerranée:** au niveau de l'UE (différentes institutions sont engagées dans le processus), au niveau des OSC (diversité accrue des acteurs) et au niveau national (autorités locales et nationales).
- La qualité et la pertinence des partenariats internationaux dépendent de la capacité à articuler plusieurs problématiques et niveaux d'action : le dialogue politique, les relations commerciales, le respect des normes internationales tels que les droits humains, la coopération au développement, le cadre des investissements, la mobilité, la coopération culturelle et académique, le tourisme, les problèmes de stabilité et de sécurité, l'environnement, etc. Le processus de dialogue devrait permettre aux différents intervenants d'intégrer ces différents sujets dans le débat de manière ouverte, **tout en recherchant davantage de cohérence de toutes ces politiques en matière de développement (CPD), qui, selon le traité de Lisbonne, doivent s'appliquer à toutes les relations extérieures de l'UE.**

- Les voix des femmes et des jeunes sont au cœur du processus depuis 2012. **L'identification et l'intégration d'un plus grand nombre d'organisations et de responsables représentant les organisations de femmes et de jeunes restent une priorité absolue.** Dès lors, tant les organisations de femmes que de jeunes doivent être mieux représentées dans la gouvernance du dialogue même.
- **Le dialogue entre les deux régions doit reposer sur la protection des défenseurs des droits humains, le rôle des journalistes et des médias indépendants, les processus de démocratisation et l'attention portée aux initiatives émanant des citoyens.** Aucun de ces aspects ne peut être affaibli ou retardé pour laisser davantage de place à d'autres priorités «politiques» ou «commerciales».
- **Pour maximiser le potentiel d'un tel dialogue, il est urgent de lier (de manière plus structurée) cette initiative à d'autres dialogues existants entre l'UE et les OSC de la région** par exemple avec le Forum politique pour le développement (facilité par EuropeAid au niveau mondial), le Forum pour les droits humains ou encore le mécanisme de consultation de la Société civile mis en place par la CE au niveau de la DG Commerce et concernant les négociations commerciales avec les pays tiers.
- **Il faut renforcer la cohérence entre ce dialogue régional et le dialogue permanent entre les OSC de la région et les délégations de l'UE au niveau pays.** Les feuilles de route de l'UE relatives à l'engagement avec la société civile constituent autant de pistes et d'outils qui aident les délégations de l'UE à dialoguer avec la société civile au niveau national. A l'heure actuelle les deux initiatives semblent déconnectées.
- **La société civile de la région a marqué son intérêt pour tirer partie les capacités existantes et des ressources consacrées à ce processus en vue de dialoguer aussi avec d'autres institutions présentes dans la région,** telles que les Nations unies ou les institutions financières internationales (Banque mondiale, banques régionales de développement ou Fonds monétaire international), l'Union africaine ou la Ligue des États arabes.
- **La phase actuelle de programmation de l'UE de la Politique européenne de voisinage (PEV) constitue une occasion d'évaluer de façon ouverte et constructive les manières dont l'UE soutient le renforcement des capacités de la société civile dans la région du sud de la Méditerranée.** Les OSC souhaiteraient une adaptation des mécanismes et des approches existants.